



Organisation mondiale  
de la santé animale  
Fondée en tant qu'OIE



**AFD**  
AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT



**EpiMundi**  
Population Health Management

# 1.10b Résumé exécutif

ML/COS2025/4

**« Professionnalisation des Para-  
professionnels Vétérinaires » (P3V)**

**Livrable : Phase 5, 1.10**

Préparé pour WOAHA/OMSA

Par EpiMundi

Mars 2026

# EpiMundi

---

EpiMundi est une société indépendante de recherche et de conseil en épidémiologie, enregistrée en France.

Créée en 2019 sous le nom d'Ausvet Europe, elle fait partie du groupe Ausvet. EpiMundi est aujourd'hui détenue et dirigée par son président, le Dr Angus Cameron, premier associé lors de la fondation d'Ausvet en Australie en 1998.

Ausvet Europe a été rebaptisée EpiMundi en août 2024 afin de mieux refléter le travail de l'entreprise : fournir une expertise épidémiologique en santé animale, humaine et végétale dans le monde entier.



## Notre mission

En réponse aux défis croissants auxquels la planète est confrontée, nous sommes déterminés à avoir un impact positif significatif sur la santé et le bien-être des animaux et des humains dans le monde entier en fournissant une expertise en épidémiologie inspirée, pragmatique, centrée sur les personnes et fondée sur des preuves.

## Clause de non-responsabilité

Sauf indication contraire, le contenu de ce document est confidentiel et n'est destiné qu'à l'usage du client. Si vous avez reçu une copie de ce rapport par erreur, veuillez la supprimer et en informer l'expéditeur. EpiMundi est une société de conseil indépendante et un fournisseur de recherche et n'a connaissance d'aucun conflit d'intérêts en ce qui concerne le contenu de ce document. Les informations fournies sont basées sur des recherches internes, des publications évaluées par des pairs et la vaste expérience de l'équipe d'EpiMundi. Bien que toutes les précautions professionnelles soient prises, compte tenu de la nature intrinsèquement imprévisible des systèmes biologiques et de la recherche épidémiologique, aucune garantie n'est fournie quant à l'exactitude des informations spécifiques. Toutes les recommandations ou conclusions qui peuvent être incluses dans le présent document sont fondées sur les données probantes et l'expérience disponibles. EpiMundi ne garantit pas que les mesures prises sur la base de ces recommandations et conclusions aboutiront au résultat souhaité dans un cas spécifique.

© EpiMundi 2026

---

#### Adresse du bureau

3 rue Camille Jordan  
69001 Lyon  
France

#### Adresse postale

46 boulevard de la Croix Rousse  
69001 Lyon  
France

#### Contact

contact@epimundi.com  
+33 4 78 08 64 49  
www.epimundi.com

# Sommaire

---

1. Contexte et enjeux du maillage vétérinaire	1
2. Objectifs de l'intervention et de la capitalisation	1
3. Approche intégrée	2
Composante 0 (Phase de diagnostic)	2
Composante 1 (Environnement institutionnel)	2
Composante 2 (Acquisition des compétences)	2
Composante 3 (Environnement socio-économique)	2
Composante 4 (Management et Gouvernance)	2
4. Résultats clés observés	3
A. Avancées réglementaires et restauration du dialogue social (C1)	3
B. Modernisation de l'ingénierie pédagogique et des infrastructures (C2)	3
C. Rationalisation économique et structuration de l'insertion (C3)	3
D. Intégration transversale et transformatrice du genre	3
5. Enseignements tirés et limites rencontrées	4
6. Recommandations formulées	4



# Projet P3V : Résumé exécutif

## Professionnalisation des Para-professionnels Vétérinaires

### Le projet P3V en bref

Titre	Professionnalisation des Para-professionnels Vétérinaires (P3V)
Période d'exécution	Septembre 2020 – Juin 2026
Pays d'intervention	Sénégal, Togo, et Bénin
Maître d'œuvre	Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA)
Bailleur de fonds	Agence Française de Développement (AFD)
Partenaires techniques	EISMV de Dakar, Réseau FAR

## 1. Contexte et enjeux du maillage vétérinaire

En Afrique de l'Ouest, le secteur de l'élevage constitue un moteur essentiel de la croissance économique et de la sécurité alimentaire. Néanmoins, la protection sanitaire des cheptels se heurte à un triple défi structurel : un déficit quantitatif de professionnels qualifiés sur le terrain, une inadéquation historique des programmes de formation par rapport aux réalités économiques, et un cadre réglementaire souvent obsolète. Ces failles favorisent l'émergence d'un marché informel de la santé animale, caractérisé par la circulation de médicaments illicites et le non-respect des obligations de soins, menaçant in fine la santé publique.

Face à l'impossibilité physique et géographique pour les seuls médecins vétérinaires de couvrir l'ensemble des zones rurales et pastorales, les para-professionnels vétérinaires (PPV) s'imposent comme un maillon indispensable. L'enjeu majeur, porté par ce projet, est d'encadrer légalement ces acteurs de proximité, d'élever leurs compétences aux standards internationaux, et de garantir la viabilité socio-économique de leur activité afin d'assurer un maillage sanitaire pérenne et efficace.

## 2. Objectifs de l'intervention et de la capitalisation

L'objectif général du projet pilote P3V est d'améliorer durablement l'accès des éleveurs à des services vétérinaires de qualité en renforçant les capacités, le statut et l'intégration formelle des PPV dans les systèmes nationaux de santé animale.

La présente mission de capitalisation a pour objectif spécifique de documenter de manière exhaustive cette initiative. Il s'agit de capturer les connaissances générées (y compris les savoirs tacites), d'analyser les approches, les résultats et les limites

rencontrées, afin de créer une mémoire institutionnelle solide. Le but ultime de ce résumé et des outils de capitalisation associés est de démontrer la valeur ajoutée du modèle P3V pour encourager les décideurs et les partenaires techniques à répliquer et étendre ces interventions dans d'autres contextes.

### **3. Approche intégrée**

---

Contrairement aux interventions classiques d'appui ponctuel, le projet P3V se distingue par une approche systémique s'attaquant simultanément aux différentes dimensions de la professionnalisation à travers cinq composantes interdépendantes :

#### **Composante 0 (Phase de diagnostic)**

L'établissement d'une situation de référence via des missions inspirées de l'outil PVS (Performance des Services Vétérinaires) de l'OMSA. Cette phase a permis de cartographier la démographie des acteurs, d'auditer l'offre de formation existante et d'élaborer des plans d'action nationaux adaptés.

#### **Composante 1 (Environnement institutionnel)**

La révision du cadre légal s'est appuyée sur le Programme d'Appui à la Législation Vétérinaire (PALV). L'approche a privilégié la mise en place de groupes de travail tripartites (État, Ordre des vétérinaires, représentants des PPV) et la création de cadres de concertation régionaux pour restaurer le dialogue interprofessionnel.

#### **Composante 2 (Acquisition des compétences)**

L'utilisation de la matrice d'alignement des curricula (CAM) a permis d'identifier les lacunes des programmes. L'approche a consisté à co-construire de nouveaux syllabi avec les équipes enseignantes locales, soutenues par l'expertise de l'EISMV et du Réseau FAR, et à équiper les établissements pour la pratique clinique.

#### **Composante 3 (Environnement socio-économique)**

Une série d'enquêtes de terrain a été menée pour évaluer les taux d'insertion et la rentabilité comptable réelle des cabinets vétérinaires. Sur cette base, un dispositif de Suivi-Coaching des PPV (DSCPP) a été conceptualisé de manière participative.

#### **Composante 4 (Management et gouvernance)**

Le projet a adopté un pilotage flexible face aux aléas (notamment la pandémie de COVID-19) et a intégré de manière transversale la dimension genre dans toutes ses évaluations et actions.

## 4. Résultats clés observés

---

### A. Avancées réglementaires et restauration du dialogue social (C1)

- **Production de textes consensuels** : Des projets de textes législatifs majeurs ont été élaborés et validés techniquement par l'ensemble des parties prenantes, notamment la partie législative du projet de Code de Santé Publique Vétérinaire concernant les PPV au Sénégal, et des textes législatifs et d'application au Togo visant intégrer les PPV comme acteurs de santé animale et à clarifier les modalités de supervision des PPV par les vétérinaires.
- **Apaisement des tensions** : L'opérationnalisation de cadres de concertation (5 régions au Sénégal, 6 au Togo) a permis de transformer un climat de méfiance et de concurrence perçue en une dynamique de complémentarité reconnue sur le terrain.

### B. Modernisation de l'ingénierie pédagogique et des infrastructures (C2)

- **Nouveaux standards académiques** : L'adoption et la mise en œuvre de six curricula (niveaux Bac Pro et Licence) ont permis d'intégrer des modules techniques structurants, notamment l'approche « Une seule santé » (*One Health*), le bien-être animal, le cadre législatif et l'entrepreneuriat.
- **Transformation de la pratique clinique** : Le temps alloué aux travaux pratiques a augmenté grâce à l'acquisition d'équipements de pointe (laboratoires de simulation LaboSim, microscopes, kits chirurgicaux).
- **Ressources innovantes** : Le projet a produit des supports durables, dont la digitalisation du Manuel à l'Usage du Personnel de Santé Animale (MUPSA) sous forme d'application mobile, et la création de vidéos cliniques professionnelles.

### C. Rationalisation économique et structuration de l'insertion (C3)

- **Preuves de viabilité** : Les enquêtes ont produit les premières données de référence régionales sur l'insertion professionnelle démontrant la viabilité économique potentielle de la profession.
- **Ancrage institutionnel de l'insertion** : Des Cellules d'Information et d'Appui à l'Insertion (CIAI) ont été formellement créées au sein des sept établissements de formation partenaires, actant la responsabilité des écoles dans le devenir de leurs diplômés.

### D. Intégration transversale et transformatrice du genre

Le projet a dépassé la simple application de quotas (visant 40% de participation féminine) pour mener des diagnostics profonds sur les barrières structurelles limitant l'installation des femmes (contraintes de mobilité, accès au crédit et au foncier).

## 5. Enseignements tirés et limites rencontrées

---

L'analyse de la mise en œuvre, étayée par les consultations menées auprès des acteurs nationaux, permet d'identifier les limites structurelles rencontrées et les ajustements méthodologiques nécessaires pour les interventions futures :

- **Gestion des délais institutionnels et politiques** : si les livrables techniques (projets de lois, décrets) ont été finalisés et validés par des comités d'experts, leur promulgation officielle dépend des calendriers parlementaires et des remaniements ministériels. Il convient désormais de dissocier contractuellement la performance technique du projet de l'acte souverain d'adoption politique.
- **Arbitrage par la neutralité normative** : le rôle de l'OMSA, en tant que maître d'ouvrage neutre s'appuyant sur des outils normés (PALV, CAM), a facilité la résolution des contentieux historiques entre les ordres vétérinaires et les associations de PPV. Cette approche a permis d'établir des consensus techniques sur la base de standards internationaux plutôt que sur des intérêts corporatistes.
- **Limites de l'insertion par les seules compétences** : les études économiques confirment que la qualification clinique n'assure pas automatiquement l'installation en clientèle privée. Le manque d'accès au capital initial et aux mécanismes de garantie bancaire demeure le principal frein, rendant indispensable l'intégration des institutions de microfinance dans le dispositif d'insertion.
- **Impact de la mobilité du personnel** : la rotation fréquente des points focaux administratifs et des enseignants menace la continuité des acquis. La pérennisation de l'expertise repose sur un ciblage prioritaire du personnel permanent et l'institutionnalisation de procédures de restitution interne des formations reçues.
- **Dimensionnement de la fonction logistique et fiduciaire** : la gestion de plus de 200 procédures d'achats internationaux spécialisés a généré une charge administrative supérieure aux prévisions initiales. La réussite de projets multi-pays d'une telle envergure nécessite des ressources humaines dédiées exclusivement à la passation des marchés afin de préserver la capacité d'accompagnement technique des équipes.

## 6. Recommandations formulées

---

L'analyse du projet P3V permet de formuler les orientations suivantes pour consolider le maillage vétérinaire :

1. **Transfert et archivage des consensus** : les DSV doivent formaliser et archiver les accords des missions PALV pour garantir la continuité du plaidoyer lors des transitions administratives.

2. **Financement des cadres de concertation** : il est recommandé d'officialiser ces plateformes par arrêté et d'identifier des ressources internes (taxes ou cotisations) pour autonomiser leur fonctionnement.
3. **Représentation professionnelle** : appuyer la structuration des PPV en associations nationales pour équilibrer le dialogue avec les Ordres vétérinaires.
4. **Clarification continue des rôles** : définir de manière explicite les prérogatives des PPV et leurs modalités de supervision afin de prévenir les conflits d'exercice.
5. **Amélioration continue des curricula** : ancrer l'évaluation des programmes (via l'outil CAM de l'OMSA) dans une démarche d'assurance qualité permanente, sans se limiter au cadre du projet.
6. **Gestion du matériel** : les budgets des écoles doivent inclure des lignes dédiées à la maintenance des équipements et à l'achat de consommables.
7. **Stabilité du transfert de savoirs** : les formations doivent prioriser le personnel permanent avec une obligation formelle de restitution des acquis en interne.
8. **Passerelles académiques** : maintenir les réseaux d'échange entre écoles et les passerelles permettant aux PPV d'accéder au doctorat vétérinaire.
9. **Opérationnalisation des CIAI** : l'animation des cellules d'insertion doit devenir une mission statutaire des établissements, dotée de temps et de moyens dédiés.
10. **Accès au capital** : le suivi-coaching doit être connecté à la microfinance et aux fonds de garantie pour lever les obstacles au premier investissement.
11. **Travail décent** : le cadre d'insertion doit promouvoir la contractualisation formelle et l'affiliation sociale pour renforcer l'attractivité du secteur privé.
12. **Prise en compte du « poly-emploi »** : adapter les formations à l'entrepreneuriat pour préparer les étudiants à la diversification des revenus (salarial, soins privés et production animale) qui garantit la résilience financière sur le terrain.
13. **Infrastructures inclusives** : le renforcement des capacités doit inclure la réhabilitation d'internats sécurisés pour favoriser l'inscription des étudiantes.
14. **Leviers financiers** : des lignes de crédit spécifiques doivent être structurées pour compenser les difficultés d'accès au foncier des femmes entrepreneures.
15. **Modèles de réussite et plaidoyer** : promouvoir des figures féminines inspirantes pour déconstruire les stéréotypes liés à la pénibilité du métier en milieu rural.
16. **Modules spécifiques** : intégrer des enseignements dédiés au leadership féminin et à la gestion des dynamiques de genre dans les curricula.
17. **Gestion fiduciaire** : le budget des futurs projets doit prévoir une expertise dédiée exclusivement à la passation des marchés et à la gestion administrative.
18. **Découplage technique et politique** : évaluer le succès des futures réformes sur la base de la livraison de textes techniquement validés, et non sur leur promulgation officielle soumise aux aléas parlementaires.
19. **Continuité et mémoire institutionnelle** : exiger la formalisation des passations de service et centraliser la documentation pour pallier la rotation fréquente du personnel administratif et académique.
20. **Rigueur diagnostique** : toute réplique exige une phase diagnostic préalable pour adapter l'intervention aux contextes agro-pastoraux et légaux locaux.

# Le "Kit" de Capitalisation P3V

Pour garantir la pérennité et la transférabilité du modèle, le projet a formalisé son expérience dans un kit d'outils publics comprenant :

- Un Guide de formalisation des processus,
- Un Document d'analyse globale,
- Une note de positionnement,
- Des Fiches de bonnes pratiques thématiques,
- Une Cartographie des savoirs,
- Un Article de synthèse,
- Une Vidéo de plaidoyer et
- Un Poster scientifique.



World Organisation for Animal Health

## PROJET PROFESSIONNALISATION DES PARAPROFESIONNEL VÉTÉRIAIRES (P3V) UN MODÈLE RÉPLICABLE REPOSANT SUR

### 1. CADRE INSTITUTIONNEL

- **LÉGISLATION** : Définition claire des prérogatives et sécurisation juridique du statut des PPV.
- **DIALOGUE** : Création de cadres de concertation inclusifs réunissant tous les acteurs de la santé animale (publics, privés et bénéficiaires).
- **RÉGULATION** : Renforcement des capacités de contrôle et de supervision des ordres et des services vétérinaires.

### PARAPROFESIONNELS VÉTÉRIAIRES (PPV)

#### COMMENT CONSOLIDER DURABLEMENT LEUR RÔLE SUR LE TERRAIN ?

### 3. ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

- **VIALITÉ** : Modélisation et diffusion de schémas de rentabilité économique du métier de PPV.
- **INSERTION** : Accompagnement des diplômés via le coaching et le suivi post-formation.
- **VALORISATION** : Plaidoyer pour la reconnaissance du PPV comme acteur clé du maillage rural à l'échelle régionale et mondiale.

- **STANDARDS** : Alignement des curricula sur les lignes directrices de l'OMSA.
- **QUALITÉ** : Modernisation du matériel pédagogique, développement de supports numériques et formation des enseignants.
- **PROFESSIONNALISATION** : Focus sur l'approche par compétence (APC) et les stages pratiques.
- **INTÉGRATION** : Renforcement des collaborations avec les acteurs institutionnels et création d'un réseau d'établissements de formation des PPV.
- **CONTINUITÉ** : Mise en place d'une offre de formation continue accessible et pertinente.

Un PPV est un agent de santé animale certifié, autorisé à effectuer des actes techniques spécifiques sous la supervision d'un vétérinaire.

Sur le terrain, ils assurent le « **dernier kilomètre** » de la santé animale : garantissent un accès au soin vétérinaire dans les zones rurales isolées où les vétérinaires sont peu nombreux.

